



## Choix de la langue pour le socle commun de connaissances et de compétences

publié le 03/05/2013

---

### Note à l'attention des familles des élèves de 3ème.

La compétence 2 du socle commun concerne la pratique d'une langue vivante. Les élèves doivent obtenir le niveau A2 pour une des deux langues vivantes pour que la compétence soit validée.

L'anglais est sélectionné par défaut. Si vous préférez que la langue retenue soit l'allemand ou l'espagnol, vous pouvez le signaler dans pronote.

Choisir "Mes données" puis "choix de la langue vivante".

### **Rappel important :**

— pour l'année 2012/2013, lorsqu'une compétence est validée, les différents items ne sont plus systématiquement renseignés.

— Pour une majorité des élèves, la compétence 2 a déjà été validée par l'équipe pédagogique.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.